



Avantages pour les membres

En tant que membre de la SCS, vous bénéficiez de réductions sur les services et diverses manifestations de la SCS, ainsi que d'offres attractives de la part de nos partenaires.

SKG →	02
ANIMALIA →	03
AXA →	04
GENERALI →	05
HELSANA →	06
PETZEBA →	07
QUALIPET →	08
TOYOTA →	09



Garder une vision claire en cynologie

En tant que membre de la SCS, vous bénéficiez de **tarifs préférentiels pour nos manifestations**, qu'il s'agisse de séminaires et congrès passionnants ou de formations initiales et continues accréditées. Vous restez également parfaitement informé : notre **newsletter SCS** vous tient au courant douze fois par an des thèmes et projets importants dans le monde de la cynologie.

Voici comment vous pouvez en profiter :

- Sélectionnez un **événement** sur notre site web. Joignez une copie de votre carte de membre SCS à votre inscription afin de bénéficier du tarif réduit.
- Vous pouvez vous inscrire **ici** à la newsletter SCS.





Assurez votre compagnon à quatre pattes

Un accident peut vite arriver et les soins vétérinaires coûtent rapidement cher. Animalia fonctionne comme une assurance maladie et accident classique, spécialement pour votre compagnon à quatre pattes. Il vous suffit de choisir votre franchise annuelle. Animalia offre aux membres de la SCS un **rabais spécial de 10%** lors de la conclusion d'une **assurance chien**.

Voici comment vous pouvez en profiter :

- Si vous décidez de conclure une assurance pour chiens auprès d'Animalia, veuillez envoyer une copie de votre attestation de membre SCS à: animalia@vaudoise.ch
- Ou : contactez Animalia pour obtenir plus d'informations sur l'offre d'assurance. Veuillez indiquer dans votre e-mail ou par téléphone au 0800 264 625 que vous êtes membre de la SCS.





Assurance protection juridique collective

La SCS a souscrit pour ses membres une **assurance protection juridique collective** auprès d'AXA-ARAG. Celle-ci est spécialement adaptée aux besoins des propriétaires de chiens et offre une couverture dans des domaines qui ne sont pas couverts par de nombreuses autres assurances protection juridique, par exemple en matière de droit pénal, de droit de la responsabilité civile et de droit administratif.

Voici comment vous pouvez en profiter :

- Tous les membres de la SCS bénéficient automatiquement et sans frais supplémentaires d'une assurance protection juridique dans les domaines mentionnés dans la **police d'assurance**. Il suffit de déclarer le litige à AXA-ARAG et de joindre une copie de votre carte de membre SCS.





Un partenaire solide en matière de prévoyance

En tant que membre de la SCS, vous bénéficiez chez Generali d'**une réduction pouvant atteindre 19 % sur certaines assurances**, tant pour les nouveaux contrats que pour les polices existantes. Cette réduction s'applique également aux personnes vivant dans le même foyer. Vous pouvez en outre cotiser de manière flexible et sans obligation de paiement au pilier 3a pour la prévoyance vieillesse.

Voici comment vous pouvez en profiter :

- Veuillez apporter une copie de votre carte de membre SCS lorsque vous prenez rendez-vous pour un **entretien personnalisé**.
- Si vous contactez Generali par voie numérique ou par téléphone, veuillez mentionner votre adhésion et envoyer ensuite une copie de votre carte de membre SCS.





Optimiser les primes d'assurance maladie avec Helsana

Chez Helsana, en tant que membre de la SCS, vous bénéficiez d'une **réduction de 10 % sur certaines assurances complémentaires** ainsi que de **réductions familiales** intéressantes. Vous disposez également d'un service médical d'urgence et de conseils de santé gratuits. Grâce aux applications Helsana+ et Helsana Coach, vous cumulez des points santé que vous pouvez ensuite échanger.

Voici comment vous pouvez en profiter :

- Calculez votre prime sur le **site partenaire** et indiquez le numéro d'adhérent figurant sur votre carte de membre SCS.
- Lorsque vous contactez Helsana par voie numérique ou par téléphone, mentionnez votre adhésion à la SCS et indiquez le numéro du contrat collectif : **KN30014756**





Votre partenaire fiable pour le bien-être de vos animaux

En tant que membre de la SCS, vous bénéficiez, chez notre partenaire petZEBA, en plus des **conditions spéciales pour les éleveurs**, d'une **remise exclusive de 5 %** sur l'ensemble de la gamme. Cette entreprise familiale suisse propose un large assortiment d'aliments, BARF, de compléments alimentaires, de snacks et d'accessoires pratiques pour chiens et chats.

Voici comment vous pouvez en profiter :

- Découvrez la gamme variée de produits dans la **boutique en ligne** petZEBA. Il vous suffit d'entrer le code de réduction SKG2025 lors du paiement pour en profiter immédiatement.
- Découvrez les **conditions spéciales pour les éleveurs** de petZEBA.



Sponsored by



Le numéro 1 en Suisse pour les animaux domestiques !

Chez QUALIPET, en tant que membre de la SCS, vous bénéficiez d'**offres régulièrement renouvelées pour vos animaux**. Avec la carte de fidélité QUALIPET, vous pouvez également cumuler des points de fidélité et bénéficier d'une remise supplémentaire de 4 %. Dès que vous avez atteint 500 points, vous recevez un bon d'achat bonus de CHF 20.-.

Voici comment vous pouvez en profiter :

- Vous trouverez les offres actuellement valables ainsi que les bons d'achat ou codes promotionnels correspondants directement sur le **site partenaire**.
- Vous trouverez toutes les informations relatives à la carte de fidélité QUALIPET **ici**.





Pour chaque ville et chaque aventure

En tant que membre SCS, vous bénéficiez, à l'achat d'une Toyota neuve, de **conditions spéciales pouvant atteindre 24 %** sur différents modèles de véhicules ainsi que d'une **garantie de 10 ans**. Vous profitez ainsi d'une mobilité haut de gamme à des conditions particulièrement avantageuses. Vous pouvez vous informer sur les conditions actuelles [ici](#) ou directement auprès de votre partenaire Toyota.

Voici comment vous pouvez en profiter :

- Rendez-vous chez un partenaire Toyota officiel (CH ou FL) et présentez votre carte de membre SCS valide ainsi que votre carte d'identité.
- Remplissez le **formulaire de confirmation des conditions spéciales** avec votre partenaire Toyota. Une fois votre adhésion confirmée, vous pouvez bénéficier des conditions spéciales.

